

## Lévesque, Claudette

---

**De:** ger reg [aramara3@yahoo.com]  
**Envoyé:** 7 mars 2014 23:56  
**À:** Greffe  
**Objet:** À verser aux dossiers R 3863-2013 (observations) et R-3854-2013 ph. 2.

Mme Pelletier  
Mme Ginet

Je tiens à signaler les différents problèmes éprouvés avec Hydroquebec et la compagnie Cap Gemini ainsi que mes inquiétudes quant aux compteurs intelligents

### VOTRE AVIS DE NON-CONSENTEMENT OU MISE EN DEMEURE IGNORÉ

#### HARCÈLEMENT :

- **par courrier**, j'ai reçu une lettre ignorant mon refus en me disant que mon unique option était d'accepter un compteur numérique « non communicant »;

#### DISCOURS DES EMPLOYÉS D'HQ OU CG — au téléphone :

- Ils m'ont **mentir** en me disant que je **n'avez pas le droit de refuser**;
- Ils m'ont menti en me disant que si je refusiez cela **était pour me coûter des milliers de dollars**;

#### Frais d'installation et de lecture :

- Ces **frais de dissuasion sont inacceptables** parce que les personnes qui ne peuvent pas se permettre de les payer sont forcées d'accepter le compteur "intelligent", même quand ce n'est pas leur choix;
- **C'est inacceptable de payer 17 \$/mois à vie pour la lecture quand :**
  - o L'abonné peut prendre la lecture et l'envoyer à HQ;
  - o Quand l'abonné n'a pas accès au compteur, comme c'est le cas en hiver, HQ peut estimer et corriger sur la facture suivante, comme c'est fait depuis toujours;

o C'est **inacceptable qu'une société d'État affirme qu'elle ne peut pas faire confiance aux abonnés pour faire leur propre lecture**, surtout quand 70 % des foyers à Montréal et 35 % dans la province ont leur compteur à l'intérieur de la maison. C'est un manque de respect envers la population;

o Dans la **tarification actuelle, ces frais sont déjà inclus dans la facture** et HQ fait des profits et n'est pas en difficulté financière; ajouter les 17\$ est abusif.

#### INFORMATION OMISE

- Contrairement à la PG&E, **HQ n'avise pas ses clients qu'ils doivent se tenir à une distance de 20 cm du CI** – si vous avez eu une réaction, il faut le dire;
- HQ n'a pas informé ses clients que les **compteurs numériques comptabilisent les départs de moteur**, ce que l'électromécanique ne peut pas faire, et pour cette raison la **nouvelle facture augmente de 20 à 30 % et plus** – c'est abusif ne pas prendre en considération la capacité de payer de tout et chacun cette nouvelle facturation et surtout ne pas informer ce fait pour que les citoyens puissent prendre une décision éclairée :
  - o Les abonnés qui ont choisi le CI parce que sans frais punitifs qu'ils ne pouvaient pas se permettre, **font face à des frais auxquels ils ne s'attendaient pas et cela malgré de ne pas avoir changé leurs habitudes de consommation**;
  - o Ceux qui ont accepté les frais punitifs ont la même surprise : **une facture beaucoup plus haute qu'attendu**.

« La facture de nos clients est établie à partir des données de consommation réelles plutôt qu'en fonction de données estimées, comme cela pouvait se produire avec l'ancienne technologie» (HQ a oublié d'ajouter "quand le compteur n'est pas accessible")

### **Technologie sans fil**

La technologie sans fil ne doit pas être utilisée à la légère, le risque de piratage est réel; Le CI a la puce Zigbee [Open Way] intégrée et une fois activée elle va donner tous nos informations personnelles non seulement à HQ et les pirates cybernétiques, mais aussi à qui fera la demande à HQ.

### **Danger sur la santé**

Le parlement européen a révisé à la baisse les normes: norme canadienne 6 000 000  $\mu\text{W}/\text{m}^2$  résolutions du parlement européen : 1000  $\mu\text{W}/\text{m}^2$  à l'extérieur et 100  $\mu\text{W}/\text{m}^2$  à l'intérieur. La seule possibilité d'un danger sur la santé devrait être suffisant pour arrêter un tel projet et pouvoir ainsi réaliser une recherche indépendante sur les effets sur la santé. La Régie n'a entendu que le témoignage de l'industrie. **Cette position de la part d'un organisme mandaté pour protéger la santé de la population est inacceptable.**

Avoir le choix de garder notre compteur électromécanique sans frais punitifs, sans menaces, sans intimidation devrait être un droit et non pas une lutte ou privilège. Même chose pour ceux qui se trouvent avec un compteur non communicant.

Respectueusement

Cristina Pacilio. 1965 des lilas, Val david, J0T2N0.